



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 <b>Journée pédagogique</b>	2	3 Animation en classe sur les animaux en hiver pour les gr. 13 et 23	4	5 Sortie au biodôme et au planétarium pour les élèves de 4 <sup>e</sup> année
8	9	10	11 <b>Journée pédagogique</b>	12
15 Les élèves des 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles assistent à une pièce de théâtre à la maison de la culture Mercier.	16 Animation sur Teams de l'auteur et illustrateur de BD U-Merlin pour le gr. 51	17	18	19 <b>Remise de la première communication</b>
22 <b>Rencontres de parents</b>	23 <b>Rencontres de parents</b>	24 <b>Rencontres de parents</b>	25 <b>Rencontres de parents</b>	26 <b>Journée pédagogique</b>
29 Animation en univers social par Frédéric Nelli pour les gr.54/63, 61 et 62	30			

## En vrac

### COVID-19

Il est très important que vous envoyiez un courriel à l'école ([stfabien@csgm.qc.ca](mailto:stfabien@csgm.qc.ca)) ou que vous appeliez au secrétariat de l'école (514-596-4883) dès que vous avez la confirmation que votre enfant a été déclaré positif à la COVID-19. Si votre enfant est en attente du résultat d'un test de dépistage, vous devez le garder à la maison, envoyer un message au secrétariat de l'école et suivre les consignes que vous avez reçues de la DRSP.

Nous vous rappelons l'importance d'insister auprès de votre enfant afin qu'il porte son masque lorsqu'il se rend à l'école ou retourne à la maison à pied avec des amis. En effet, lorsque l'enquête qui est menée auprès d'un cas positif démontre que celui-ci s'est déplacé à pied pendant plus de 15 minutes sans masque à moins de deux mètres d'autres personnes, ces dernières sont réputées avoir été en contact étroit avec un cas et sont retirées de l'école pendant une période de 10 jours à partir du dernier contact avec le cas positif.

### **Boîtes à lunch apportées par les parents à l'école**

Nous insistons sur le fait que les enfants qui dînent à l'école doivent arriver à l'école avec leur boîte à lunch. Chaque fois qu'un parent sonne à la porte du secrétariat pour apporter la boîte à lunch de son enfant, il interrompt la secrétaire dans son travail ou l'empêche de répondre à un appel téléphonique. Si la secrétaire est sortie de son bureau pour accomplir une de ses tâches, c'est un membre de la direction qui doit répondre à la porte. Cela implique également que la secrétaire ou un membre de la direction aille livrer la boîte à lunch en classe à l'enfant concerné. Lorsqu'on livre la boîte à lunch, on interrompt un.e enseignant.e qui est en train d'enseigner. Un oubli peut arriver, mais cette pratique ne doit pas devenir une habitude.

### **Rencontres parents/enseignants de novembre**

La première communication, qui n'est pas un bulletin, vous sera remise le 19 novembre. Les rencontres parents/enseignants, virtuelles encore cette année, se tiendront du 22 au 25 novembre. Les titulaires communiqueront avec les parents pour la prise de rendez-vous.

### **Résultats de la campagne de financement des paniers de légumes biologiques**

93 paniers ont trouvé preneur lors de cette campagne de financement organisée par l'OPP, ce qui représente un profit de 542.79 \$. Un gros merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette campagne en achetant un panier de légumes. L'école doit une fière chandelle aux membres de l'OPP qui ont mis sur pied cette activité, tout en s'assurant de respecter les règles sanitaires lors de la récupération des paniers le 1<sup>er</sup> octobre.

### **Dictée PGL**

Certaines classes prendront part cette année à cette nouvelle édition de la dictée PGL, qui se déroulera sur le thème *Ensemble pour l'égalité des chances*.

Abordés sous l'angle de l'éducation à la citoyenneté mondiale, les sujets et les activités proposés cette année amèneront les jeunes à voyager et à découvrir comment la coopération internationale contribue à rendre accessible l'éducation de qualité pour toutes et tous, à réduire les inégalités et à prendre conscience de l'importance d'agir en citoyennes et citoyens du monde. Un guide pour l'enseignant et des cahiers d'activités seront bientôt acheminés dans les écoles participantes.

Une collecte de partage sera mise en place afin de récolter des fonds pour soutenir les projets d'entraide de la fondation PGL et une autre partie de l'argent recueilli servira à financer des projets pour les classes participantes. Comme l'année dernière, les parents pourront faire leurs dons en ligne. Nous vous ferons parvenir dès que nous le recevrons le lien pour faire vos dons.

Pour de plus amples informations sur l'édition de cette année, cliquez sur ce lien:  
[https://mcusercontent.com/ee68ae8bfe936f8174cb418c9/files/c623f002-9604-296a-d240-87ca3430bcfd/DOCUMENT\\_PRESENTATION\\_FR\\_2021\\_VF.pdf](https://mcusercontent.com/ee68ae8bfe936f8174cb418c9/files/c623f002-9604-296a-d240-87ca3430bcfd/DOCUMENT_PRESENTATION_FR_2021_VF.pdf)

### **Campagne de financement : vente de sapins et de couronnes de Noël**

L'objectif de cette campagne de financement organisée par l'OPP est d'amasser des fonds pour les activités sportives, artistiques et éducatives de notre école. Nous vous proposons, encore cette année, de vendre à votre famille ainsi qu'à votre entourage, des sapins et des couronnes de qualité supérieure. Il vous est également possible d'acheter des pieds pour sapin et des crochets pour couronne.

Voici la marche à suivre pour cette belle activité de financement :

- 1- Inscrivez lisiblement le nom et numéro de téléphone de chaque acheteur sur le bon de commande.
- 2- Procédez au paiement : cartes de crédit Visa et Master Card ou Interac au secrétariat de l'école ou par chèque ou argent (par le sac d'école).
- 3- Lorsque vous aurez terminé votre vente, si vous voulez garder une preuve de votre commande, on vous suggère de faire une copie ou de prendre une photo de votre bon de commande.

- 4- Placez le bon de commande et le chèque dans une enveloppe et la retourner à l'école ou passer au secrétariat de l'école sur De Renty pour payer par carte de crédit ou Interac **au plus tard le 12 novembre 2021.**
- 5- Aviser chacun de vos acheteurs qu'ils devront se présenter à l'école le **2 décembre 2021 entre 16 h et 19 h** afin de venir chercher leur(s) achat(s). Les mesures sanitaires devront être respectées : port du masque et se tenir à deux mètres les uns des autres.

### **Célébration de l'Halloween à l'école**

Vous avez répondu très généreusement à l'invitation qui vous avait été faite d'envoyer à l'école un sac de bonbons emballés, afin que les titulaires puissent préparer pour chaque élève un sac de friandises variées.

Les enseignants, les éducatrices et les élèves ont mis leurs talents à contribution pour décorer le terrain de l'école. Tout y était : squelettes, citrouilles décorées, bottes de paille, épis de maïs séchés, etc. Un merci tout particulier aux parents qui se sont déplacés pour aller chercher les citrouilles et à ceux qui ont contribué à la décoration de la façade de l'école.

### **Marché de Noël et autres rassemblements intérieurs ou extérieurs**

Ce type d'activités n'est pas autorisé par notre centre de services scolaire pour le moment. L'objectif premier de notre organisation est de mettre toutes les chances de notre côté pour ne pas fermer de classe. Ceci implique de limiter les rassemblements intérieurs et extérieurs, d'autant plus que les enfants du préscolaire et du primaire ne sont pas vaccinés.

### **Enfants en trottinette dans la rue**

Les élèves de l'annexe sont très nombreux à rouler en trottinette au milieu de la rue, sans prendre la peine de regarder si des voitures circulent. Plusieurs font des *jumps* dans l'entrée principale et les escaliers de l'annexe et terminent leur course dans la rue, sans savoir si des voitures arrivent. Matin, midi et soir. Nous les avertissons régulièrement, sans changement réel. Nous vous demandons d'en discuter avec votre enfant, afin d'éviter qu'un accident se produise.

### **Vêtements d'automne**

Le temps plus froid est arrivé et il est primordial que les élèves soient habillés convenablement pour les périodes de jeux à l'extérieur. Nous tenons à vous préciser qu'il est de mise d'avoir un manteau, des gants et un chapeau à ce moment-ci de l'année.

### **Conseil d'établissement**

Pour joindre le conseil d'établissement, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante : [stfabien.ce@csgm.qc.ca](mailto:stfabien.ce@csgm.qc.ca)

Les réunions du conseil d'établissement se tiennent sur la plateforme *Teams*. Ces réunions sont ouvertes au public. Si vous souhaitez y assister, vous n'avez qu'à envoyer un courriel à [stfabien@csgm.qc.ca](mailto:stfabien@csgm.qc.ca), en mentionnant que vous souhaitez assister à la prochaine rencontre. Nous vous enverrons, quelques heures avant le début de la rencontre, le lien vous permettant de vous connecter.

Les réunions du conseil d'établissement 2021-2022 auront lieu les lundis 8 novembre, 10 janvier, 7 février, 14 mars, 16 mai et 6 juin.

### **Le service de garde et de dîner vous informe**

- Le traiteur scolaire est un service indépendant du service de garde.  
Un parent qui souhaite utiliser ce service, doit par lui-même, faire toutes les démarches nécessaires pour l'inscription, commander et/ou annuler les repas de son enfant, ainsi que pour les paiements de ceux-ci à l'adresse suivante : [www.traiteurmeranda.com](http://www.traiteurmeranda.com)  
Prenez note que le service de traiteur n'est pas offert lors des journées pédagogiques, vous devez prévoir une boîte à lunch lorsque votre enfant y est inscrit.
- Lorsque votre enfant s'absente du service de garde ou du service de dîner, il est important de nous informer **par téléphone (514-596-4888) ou par courriel [stfabien.sdg@csgm.qc.ca](mailto:stfabien.sdg@csgm.qc.ca)**

- **Journées pédagogiques du jeudi 11 novembre** : Les enfants inscrits à la sortie iront au Centre d'amusement de Blainville : parcours aériens et labyrinthes sont au menu. Afin de nous permettre une bonne gestion des groupes, il est important de respecter l'heure d'arrivée au service de garde le matin qui est à 8 h 15.
- Pour les enfants inscrits à la journée maison : Ce sera une journée sous le thème des ARTS.
- La prochaine journée pédagogique aura lieu le vendredi 26 novembre. La période d'inscription pour cette journée sera du vendredi 5 au dimanche 14 novembre inclusivement.
- Les inscriptions pour les journées pédagogiques se font sous forme de sondage via la plateforme « Forms ». Dans cet envoi, vous trouverez les informations en lien avec cette journée.

Aucun enfant ne sera accepté après la date limite d'inscription inscrite sur le formulaire de la journée pédagogique, pour des raisons de gestion.

- Le tableau de la planification des activités au service de garde vous sera envoyé par l'éducateur de votre enfant par courriel d'ici le mercredi 3 novembre. Si toutefois vous ne l'avez pas reçu à cette date, communiquez avec l'éducatrice de votre enfant via son adresse courriel.
- Les ateliers du mercredi : Début le mercredi 3 novembre 2021. Ces ateliers sont animés par les éducatrices du service de garde et visent la participation des enfants à des activités qui correspondent à leurs intérêts. Plus de détails suivront par courriel.
- Petit rappel concernant les règlements du service de garde et du service de dîner : pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait, vous devez retourner la dernière page complétée et signée dans les plus brefs délais.
- Communication SDG-parents : en cas de besoin, nous laisserons une note dans la boîte à lunch de votre enfant pour vous signaler une situation particulière. Nous vous demandons de signer la communication et de nous la retourner pour nous assurer que vous aurez été avisé.
- Durant la période Covid, nous priorisons les appels téléphoniques et les courriels pour tout échange avec le SDG.
- Mode de paiement pour les frais de garde du service de garde : par internet (si vous avez besoin de la marche à suivre, elle est affichée dans les fenêtres donnant sur la cour), par chèque (inscrire à l'endos du chèque les nom et prénom complet de votre enfant), par Interac (au bureau de la technicienne), en argent (en main propre avec la technicienne et/ou avec l'éducatrice classe principale. À noter que pour des raisons de contraintes sanitaires, nous favorisons le mode de paiement internet.

### Récupération de lunettes usagées

L'organisation Optométristes Sans Frontières (OSF) récupère des lunettes usagées qui, une fois nettoyées, analysées et classés, constituent la matière première des interventions d'OSF sur le terrain. OSF a besoin d'au moins 3 000 paires de lunettes lorsqu'elle envoie une mission sur le terrain. Près de 120 millions de personnes sont atteintes de déficience visuelle due à des vices de réfraction non corrigés. Vous n'avez qu'à apporter vos lunettes usagées au secrétariat de l'école (annexe et De Renty). Nous nous occuperons de les acheminer à Optométristes Sans Frontières.